

SAINTE AGATHE DES MONTS

Ville de services située au cœur des Laurentides, entre Mont-Tremblant et Saint-Sauveur, la ville de Sainte-Agathe-des-Monts est à la recherche de deux préposés(es) aux plateaux récréatifs, culturels et espaces verts. La Ville offre un environnement de travail dynamique, proche des citoyens et compte sur des employés engagés à contribuer au développement de leur communauté.

PRÉPOSÉS AUX PLATEAUX RÉCRÉATIFS, CULTURELS ET ESPACES VERTS

Service des loisirs et de la culture

Personne salariée qui effectue, sur plusieurs sites et infrastructures récréatifs et culturels, divers travaux d'entretien aussi bien ménagers que de réparation ou de réfection. Elle s'assure du bon état des composantes des différents systèmes qui ne requièrent pas un employé spécialisé. Elle assure la surveillance des locaux récréatifs et culturels et est responsable de la propreté et de l'ordre de ces sites. Elle conduit et opère tout véhicule léger et tient à jour l'inventaire des équipements nécessaires à son emploi.



STATUT D'ENGAGEMENT

Deux postes temporaires à temps partiel

LIEU DE TRAVAIL

Centre sportif – 40 rue Brissette

HORAIRE DE TRAVAIL

Horaires variables selon les besoins du service : fins de semaine (de jour et de soir) et remplacement

ENTRÉE EN FONCTION

Début août

CLASSE SALARIALE

E (29,72 \$ à 33,02 \$/heure)

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Surveillance :

- Effectue la surveillance des locaux, sites et infrastructures récréatives et culturelles

Opération :

- Exécute les travaux d'entretien général et ménager, de réparation, d'installation et de réfection des locaux, sites et infrastructures récréatives et culturelles
- Vérifie et fait l'entretien des diverses composantes des systèmes électriques, de chauffage, de climatisation, de ventilation, de gicleurs, de filtration, des moteurs, des compresseurs et de plomberie, qui ne requièrent pas nécessairement les services d'un employé spécialisé au Centre Sportif, aux locaux, sites et infrastructures récréatives et culturelles
- Rapporte à son supérieur toutes déficiences ou autres anomalies ne pouvant être réparées par lui-même
- Exécute les travaux requis pour s'assurer de la bonne qualité de l'eau des piscines et du bon fonctionnement de ses équipements
- Transporte, installe les différents équipements et les fournitures selon les besoins
- Est responsable de la propreté, de l'ordre et de l'entretien des locaux récréatifs et culturels
- Voit au maintien de l'inventaire des matériaux, équipements, produits de nettoyage et fournitures pour ses besoins, prépare la liste du matériel nécessaire
- Conduit et opère tout véhicule léger
- S'assure du bon état du véhicule, de la machinerie, de l'équipement, du matériel et de l'outillage qui lui sont confiés

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS (SUITE)

- Effectue une vérification de routine (huile, carburant, feux de signalisation, freins, pneus, etc.) et autres vérifications d'usages sur les véhicules et machineries qui lui sont confiés. Apporte les correctifs s'il y a lieu
- Voit au bon fonctionnement des machines distributrices situées dans les locaux, sites et infrastructures récréatives et culturelles
- Effectue occasionnellement des travaux de peinture, plomberie et menuiserie
- Contacte, dirige et informe les sous-traitants pour les différentes réparations dans les locaux, sites et infrastructures récréatives et culturelles
- Peut être appelé, de façon accessoire et occasionnelle, à effectuer des travaux manuels d'entretien général, de réparation et d'amélioration des services municipaux, de voirie, de circulation, des réseaux d'aqueduc et d'égout, d'éclairage public, de signalisation, des parcs et espaces verts, des plateaux récréatifs et culturels, et de tout autre lieu public et des travaux de déneigement et de déglçage
- Exécute toute autre tâche connexe à son travail.

Les tâches mentionnées reflètent les responsabilités caractéristiques de l'emploi au poste identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes. La présente description d'emploi n'est pas limitative en ce sens qu'elle ne peut empêcher la direction d'attribuer toute autre tâche ou travail relié à la fonction auquel la personne salariée est affectée.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées par ce défi sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae par courriel avant le 4 juillet 2023, à 16h00 au : emploi@vsadm.ca

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

Pour visualiser nos offres d'emploi et pour vous inscrire à notre portail carrières, consultez le vsadm.ca

Veuillez noter que le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

QUALIFICATIONS

- Diplôme d'études secondaires
- Permis de conduire classe 3
- Certificat SST



HABILETÉS

- Bonne condition physique
- Bon sens de l'organisation
- Bonne dextérité manuelle
- Bon jugement
- Sens élevé des responsabilités
- Capacité de travailler en équipe